

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 30 octobre 2026

Mouvement lycéen et étudiant : des mesures concrètes déployées dans l'académie de Lille et la région académique des Hauts-de-France

À la suite du mouvement lycéen et étudiant, des réponses concrètes ont été apportées aux revendications exprimées concernant les conditions d'apprentissage, l'orientation et les moyens dédiés à l'enseignement supérieur.

Les annonces des ministres Édouard Geffray et Philippe Baptiste s'inscrivent dans les engagements pris par le président de la République, Emmanuel Macron, et le Premier ministre, Sébastien Lecornu. Dans l'académie de Lille et la région Hauts-de-France, ces mesures se traduisent dès à présent par des actions et des moyens supplémentaires sur le terrain.

Renforcer le remplacement des enseignants

Pour améliorer la continuité des apprentissages et limiter les heures de cours non assurées :

- **130 enseignants remplaçants supplémentaires**, titulaires sur zone de remplacement (TZR) ou contractuels, sont déployés dans les lycées depuis fin septembre ;
- L'équivalent de **15 000 heures supplémentaires** ont été octroyés aux lycées mi-octobre pour renforcer le remplacement de courte durée.

Alléger les effectifs et mieux accompagner les élèves

Des moyens sont mobilisés pour répondre aux besoins des établissements les plus chargés et favoriser la réussite des élèves :

- **des titulaires remplaçants** seront affectés en surnombre début novembre pour permettre le dédoublement de groupes dans les lycées aux effectifs les plus importants ou organiser du rattrapage scolaire ;
- **des postes supplémentaires** seront réservés à la rentrée 2027 afin de limiter à 28 élèves par classe de seconde les effectifs dans les lycées les plus défavorisés.

Renforcer la santé et la santé mentale des élèves

Pour garantir un meilleur accès aux soins et à l'accompagnement dans les établissements : **8 infirmières supplémentaires** ont été affectées fin octobre pour remplacer des personnels absents de longue durée et

Contact presse
Aude Vancauwenberghe
Rectorat de l'académie de Lille
Service communication

Tél : 06 15 87 15 56
Mél : ce.communication@ac-lille.fr

144, rue de Bavay
59000 Lille

permettre à chaque lycée de disposer d'une infirmière. Ce sont près de 600 infirmières et infirmiers scolaires qui exercent au total dans l'académie de Lille.

Faire vivre la démocratie lycéenne

L'écoute des élèves et la prise en compte de leurs propositions se poursuivent à travers plusieurs instances de dialogue :

- des audiences et deux réunions du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), les 5 et 12 octobre, en présence du préfet de région, Bertrand Gaume, et du vice-président du Conseil régional Hauts-de-France ;
- des réunions des Conseils de vie lycéenne (CVL) dans les établissements ;
- une prochaine réunion du CAVL prévue le **9 novembre**.

Améliorer les conditions matérielles dans les lycées

Le travail engagé avec le Conseil régional Hauts-de-France se poursuit afin de dialoguer avec les lycéens sur leurs besoins et de prioriser les investissements, conformément à la démarche souhaitée par le ministre Édouard Geffray, qui a réuni les présidents de région, les élus lycéens et les recteurs de région, ce jeudi 29 octobre.

En parallèle, une **charte d'usage et de respect des locaux sanitaires**, notamment des douches des internats et des toilettes, est en préparation. Elle vise à préserver les équipements rénovés et financés par le Conseil régional.

Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur

L'accompagnement des lycéens dans la construction de leur parcours se renforce :

- Développement de l'accompagnement à l'orientation dans les lycées, en amont de Parcoursup ;
- Réalisation d'un état des lieux des taux de pression dans les sections de techniciens supérieurs (BTS), afin d'identifier les besoins et de créer des places supplémentaires dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2027.

Améliorer les conditions de vie étudiante

Plusieurs mesures sont engagées à l'échelle de la région académique pour accompagner les étudiants dans leur parcours et améliorer leurs conditions de vie :

- **5 postes créés à la rentrée 2026 dans les Crous** et **730 000 euros d'investissements** pour aménager les restaurants universitaires, dans le cadre de la généralisation du repas à 1 euro ;
- Déploiement à l'ensemble de la région des **Conseils de santé mentale étudiants (CSME)**, créés à Lille par l'université et le Crous de Lille avec l'appui de l'ARS, pour coordonner les acteurs et mieux accompagner les étudiants confrontés à des facteurs de vulnérabilité : isolement, rupture familiale, précarité ;
- Poursuite du plan de logements étudiants, avec **871 nouveaux logements ouverts en 2025 et 2026**, et **1 535 logements supplémentaires prévus en 2027 et 2028** ;
- Reprise des dialogues territoriaux de la vie étudiante dès début novembre, dans **16 villes universitaires** de la région Hauts-de-France.

Ces mesures traduisent la volonté de répondre concrètement aux préoccupations des lycéens et des étudiants, en améliorant leurs conditions d'apprentissage, en renforçant leur accompagnement et en poursuivant le dialogue avec leurs représentants et les partenaires institutionnels.